



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

USAGE CONDITIONNEL  
UC2021-90057

## DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **5 juillet 2021**, aura à statuer sur la demande d'usage conditionnel **UC2021-90057**.

Cette demande, déposée par la propriétaire du terrain situé sur le lot 4 586 818, dans la zone F-83, vise la construction d'un chalet de villégiature. Le *Règlement sur les usages conditionnels 606-18* prescrit qu'un chalet de villégiature est un usage conditionnel dans la zone F-83, par conséquent, cette construction doit être autorisée par le processus d'usage conditionnel.

**Considérant les mesures exceptionnelles prises au regard de la COVID-19, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande en téléphonant à l'Hôtel de Ville, avant le 5 juillet 2021 à midi, au 418 844-3778, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.**

**Une plage-horaire sera attribuée à chaque personne lui permettant ainsi de s'exprimer par audioconférence lors de la séance ordinaire qui se tiendra en circuit fermé le lundi 5 juillet 2021 à 19 h 30. Les personnes qui désirent soumettre des documents en appui à leur exposé, pourront les transmettre à l'adresse [consultationsURB@shannon.ca](mailto:consultationsURB@shannon.ca).**

Si la séance se tient en présentiel le lundi 5 juillet 2021 à 19 h 30, la Ville communiquera avec les personnes qui se seront manifestées dans ce dossier et les invitera à se présenter au Centre communautaire, situé au 75, chemin de Gosford à Shannon pour se faire entendre par le Conseil.

Conformément aux directives de santé publique, la Ville s'assurera de mettre en place toutes les mesures sanitaires et de distanciation prescrites pour protéger la santé et la sécurité de toutes les personnes présentes.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 19<sup>e</sup> JOUR DE JUIN 2021**

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,  
Sylvain Déry, avocat, MBA, doctorant, OMA